

Débat spécial

Nous atteindrons cet objectif dans un certain délai, mais après, et voilà pourquoi j'appuie l'amendement à la motion, qu'allons-nous faire? Allons-nous nous débarasser de toutes les armes? Qu'allons-nous faire des réfugiés? Que leur arrivera-t-il?

Allons-nous créer une nouvelle société en Somalie? Il ne me reste qu'un cinquième et dernier point à faire valoir; je ne veux pas empiéter sur le temps réservé à mon collègue. Je m'inquiète du fait que, au moment où nous préconisons le plus le maintien de la paix et où nous confions à nos forces canadiennes des missions extrêmement dangereuses, nous réduisons le budget d'exploitation, auquel on retranchera 225 millions de dollars cette année, 375 millions l'an prochain et 740 millions l'année suivante.

Je ne voudrais pas que notre politique de défense soit dictée par le ministre des Finances. J'espère que cette opération ne sera pas gênée de quelque façon que ce soit par la réduction du budget d'exploitation de la Défense nationale.

En terminant, je voudrais répéter ce que j'ai dit au début de mon intervention. Nos pensées accompagnent ceux qui envoient leur conjoint, leur conjointe, leur ami, leur fils ou leur fille à cette mission, surtout en ce temps des Fêtes. Je peux leur assurer que nous ferons l'impossible pour fournir à nos troupes tout l'appui nécessaire et que les Forces canadiennes s'acquitteront, comme d'habitude, de leurs tâches avec tout le professionnalisme que nous leur connaissons.

L'hon. Charles Caccia (Davenport): Monsieur le Président, c'est un fait que la situation en Somalie est tragique, comme l'ont souligné ceux qui ont pris la parole avant moi, et point n'est besoin d'insister davantage.

Je me bornerai à dire que, selon des rapports émanant du Comité international de la Croix-Rouge, d'Africa Watch et du groupe Physicians for Human Rights, la situation là bas est telle que la communauté internationale doit intervenir et mener à bien une action humanitaire.

Le deuxième point qu'il convient de souligner est que si l'on appuie cette initiative du gouvernement du Canada ainsi que le rôle que notre pays est appelé à jouer en Somalie, il reste qu'il s'agit là d'un nouveau genre d'intervention. En fait, il s'agit d'un important changement de politique. Or, lorsqu'un tel changement se produit, le public devrait être consulté et avoir son mot à dire,

comme c'est la coutume au Canada, notamment en ce qui a trait aux questions qui touchent la politique extérieure.

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a ni informé ni consulté les Canadiens. Aucun débat n'a eu lieu avant que cette décision ne soit prise, même s'il ne s'agit pas d'un problème nouveau. En fait, la situation dure déjà depuis un bon moment en Somalie.

Nous veillions auparavant à maintenir la paix et nous nous occupons maintenant de rétablir celle-ci. Par conséquent, nous aurons très bientôt à décider de notre rôle en Bosnie, au Liberia, au Kurdistan, à Haïti ou dans toute autre région du monde. Cette question devra être tranchée par l'actuel gouvernement du Canada et par ceux qui lui succéderont.

Le troisième point qu'il faut mentionner est celui-ci: il existe une curieuse perception du côté du gouvernement voulant que cette intervention soit brève. C'est bien le contraire. Si certaines missions canadiennes de maintien de la paix peuvent durer dix ou vingt ans, voire davantage, comme on l'a vu à Chypre et à la frontière entre l'Inde et le Népal, nul doute que les missions de pacification peuvent durer aussi longtemps, sinon plus. Il importe donc d'aborder cette nouvelle politique d'une manière différente que nous ne l'avons fait jusqu'à présent.

En quatrième lieu, il faut parler de nos moyens financiers. Disposons-nous des fonds qu'il faut pour des opérations de pacification de cette nature qui pourraient durer beaucoup plus longtemps que prévu? Il y a quelques jours à peine, le ministre de la Défense nationale se demandait s'il aurait assez de fonds pour prendre une mesure de ce genre.

Si le gouvernement ne peut pas nous donner l'assurance qu'il y aura assez d'argent, que le budget le permettra, nous sommes dans de beaux draps. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a pas parlé ce soir de ces questions et n'a donc pas dissipé les doutes exprimés il y a quelques jours par le ministre de la Défense nationale. La question budgétaire est capitale.

Enfin, je voudrais m'assurer que mon collègue de Renfrew—Nipissing—Pembroke aura le temps de faire une intervention. Il faut également penser aux Canadiens d'origine somalienne de Montréal, de Toronto et d'autres villes du pays, qui attendent avec anxiété de voir leur famille réunie. Ils ont vécu d'incroyables difficultés et sacrifices depuis un an, même deux, trois ou quatre ans dans certains cas.